

mémoire (c'est ce à quoi je pense et ce que vous avez dit à plusieurs reprises), on prétend que vous pourriez trouver la réponse au problème par le régime coopératif et la nationalisation. Vous savez parfaitement que nous avons un ministre des coopératives en Saskatchewan, que nous avons créé des coopératives dans toutes les localités de la Saskatchewan, que nous avons la CCIL. Pourquoi tout le monde ne s'est-il pas rué sur nous? Pourquoi tout le monde n'a-t-il pas acheté l'outillage de la CCIL?

M. NOLLET: Le réponse s'impose d'elle-même. D'abord j'estime que, si cette coopérative avait eu en stock une gamme complète de machines, elle aurait augmenté ses ventes. Je crois aussi qu'il s'agit d'attirer la *Cockshutt* à l'intérieur de la coopérative elle-même. Si les coopératives étaient audacieuses et se lancaient dans des campagnes d'expansion, les trois gouvernements des Prairies leur prêteraient volontiers de l'argent. Nous l'avons fait déjà au moment de leur création. La politique a peut-être quelque chose à voir en ce domaine.

Ensuite, on a également mentionné ici que les coopératives concurrencent les agences de vente d'autres sociétés bien connues, où les cultivateurs ont acheté leurs machines agricoles depuis des années. Il est très difficile de rompre cette habitude. Je sais que j'ai certaines préférences en matière de machines agricoles et j'y regarderais à deux fois si j'achetais d'une coopérative. Je sais bien que le pulvérisateur à disques des coopératives est aussi bon que celui que j'avais acheter d'une autre société; mais je suis habitué à cette machine. Je crois que, si la CCIL s'était lancée dans la fabrication et avait mis en vente une bonne machine, elle aurait un gros chiffre d'affaires. Voilà mon opinion personnelle.

M. KORCHINSKI: Une autre question: puisque vous proclamez que voilà une des réponses au problème, le gouvernement de la Saskatchewan a-t-il acheté tout son outillage—et il en a beaucoup—par l'entremise des coopératives?

M. NOLLET: Nos ministères en ont acheté beaucoup pour répondre à leurs besoins et pour l'exécution de certains travaux.

M. KORCHINSKI: Avez-vous aussi fait des achats par l'intermédiaire d'autres sociétés de machines agricoles?

M. NOLLET: Oui, nous avons acheté ailleurs, bien que nous ayons favorisé la coopérative. Celle-ci cependant ne vend pas de produits en nombre suffisant. Nous avons utilisé certains tracteurs légers qu'elle fabrique, de même que ses semoirs et ses faucheuses.

M. KORCHINSKI: Avez-vous fait des achats de la *John Deere*, par exemple?

M. NOLLET: De la *John Deere* aussi.

M. MANDZIUK: Faites-vous vos achats selon la formule des soumissions ou vous contentez-vous de favoriser un groupe?

M. NOLLET: Selon la formule des soumissions. Le choix ne s'applique que pour une marque donnée.

M. MANDZIUK: Puis il y a la moissonneuse-batteuse.

M. DANFORTH: J'aimerais poser au témoin une question directe. Je ne crois pas qu'elle nécessitera une réponse bien longue, même si un principe très important est en cause ici. Voici ce dont il s'agit. Étant donné les renseignements que vous avez et l'étendue de l'enquête que vous avez faite, pouvez-vous dire aux membres de notre Comité si, grâce à votre enquête, vous avez constaté que les fabricants de machines agricoles ont fixé ou essayé de fixer un prix uniforme au détriment des cultivateurs? Autrement dit, croyez-vous qu'il existe d'une façon directe ou indirecte une coalition?

M. NOLLET: Je ne puis certainement pas déclarer qu'il en existe une. Je ne le sais pas.